



Fédération Française de Cyclotourisme *Comité Régional Nouvelle-Aquitaine*

Compte rendu de la réunion du Comité directeur Nouvelle-Aquitaine du 25/02/2023 au siège du CODEP 24 à PERIGUEUX

La présidente ouvre la séance à 9h 30

Présents : Elisabeth PICAUT, Arlette EYMARD, Alain MINOT, Claudette METRAL, Gilles LAVANDIER, Gérard GOINAUD, Daniel PEZET, Julien LAPEYRE, Maxime RAGOT, Sophie GUERIN, Daniel PETRISSANS, André LABETOULLE, Alain VINCENT.

Excusés : Francis DEGEIX

Absent : Alain RAT

Présentations des nouveaux élus et leur fonction

Sophie GUERIN

Webmaster du site du CODEP 16

Au sein du COREG, elle occupera le poste de webmaster adjointe afin de développer la communication, développer le site du COREG et apporter son aide au développement des sites des CODEP.

Daniel PETRISSANS

Président du CODEP 64

Au sein du COREG, il sera coordinateur avec les structures.

Alain VINCENT

Commission sécurité CODEP 23

Il occupera le poste du Handicap au sein du COREG.

Analyse des votes et des participants à l'A.G. du COREG

Une réflexion a eu lieu sur le bienfait du vote électronique, mais fait craindre une désaffection de présence physique à l'Assemblée Générale.

Toutefois le maintien du vote électronique est maintenu et, le Comité encouragera les présidents de CODEP à relancer et à convoiter au moins 2 présidents de club invités.

Commission jeunes

Séjour BOYARDVILLE (17) du 8 au 10 avril 2023

Tous les éléments ont été envoyés aux Délégués Départementaux Jeunes pour les inscriptions. Le tarif est de 40€ pour les jeunes. Les éducateurs sont pris en charge par le COREG.

Le critérium régional VTT et le concours régional d'éducation routière se dérouleront durant ce séjour. Une visite au Fort Royer (parc ostréicole) est également prévue.

Critérium National VTT/route (CNJC) et Concours national d'éducation routière (CNER)

Ils auront lieu à Rambouillet du 18 au 21 mai 2023. La Nouvelle-Aquitaine pourra présenter une équipe de 2 garçons et 2 filles (entre 10 et 12ans) au CNER et 1 équipe minimes, 1 équipe cadet, 1 junior au CNJC.

Ces jeunes seront sélectionnés après les épreuves régionales. Il faudra aussi des éducateurs pour les accompagner.

Les frais de déplacement et 50% du séjour sur place (65€) sont à la charge du Comité Régional.

Semaine Inter-régionale (Nouvelle Aquitaine – Centre Val de Loire)

Je rappelle les dates du 9 au 16 juillet au Lac du Causse (19) pour la semaine jeunes. L'organisation est en cours. Des informations seront données aux clubs courant mars/avril pour les inscriptions.

Aide aux nouvelles Ecoles Françaises de Vélo (EFV)

Depuis 2022, le COREG verse une aide financière de 300 € aux nouvelles EFV. Le Comité Directeur a décidé de renforcer cette aide en versant la somme 600€ sur trois ans selon les conditions suivantes :

- Année de création : 300€ avec un minimum de 5 jeunes licenciés
- N+1 : 150€ pour la continuité de la pratique du vélo avec une augmentation du nombre de jeunes inscrit et la formation d'au moins un éducateur
- N+2 : 150€ pour la continuité de la pratique du vélo dans leur école avec une augmentation ou un maintien du nombre d'enfants inscrits

Les EFV créées en 2021 et 2022 rentrent dans ce dispositif d'aides.

Le DRJ a en charge d'assurer le suivi de versement de ces aides.

De plus, le Comité Directeur encourage les EFV à faire des demandes de subventions ANS.

Commission Formation

Les formations, animateur, initiateur, jeunes éducateurs fédéraux se déroulent bien.

La formation moniteur aura lieu à Dompierre, en Charente Maritime à partir du 10/03/2023 et se terminera le 26/03/2023.

Les inscriptions sont en cours, il y a déjà 6 inscriptions.

Suite à une incompréhension du tableau de financement formation et répartitions, le DRF Maxime RAGOT en a refait un autre qui a été voté à l'unanimité par les membres du COREG

FF vélo A vélo tout est plus beau !		Financement Formations et répartitions.				FF vélo COMITÉ REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE
Formation	Structure organisatrice	Structure de Prise en charge	Cout maxi/stagiaires/jour avec hébergement.	participation au frais des stagiaires	autres prises en charge	
Dirigeant 1	CoReg/ CoDep	Par l'organisateur			COREG : 25€ pour un repas par personne	
Dirigeant 2	CoReg	Par l'organisateur			COREG : 25€ pour un repas par personne	
Animateur 16h	CoDep	CoDep				
Initiateur* 36 h	CoReg /CoDep	CoReg	50 €		Pas d'hébergement, prix repas maxi 25€ par personne avec Pris en charge de 4 formateurs maximum	
Animateur/initiateur * 40 h	CoReg /CoDep	CoReg				
J.E.F	CoReg/CoDep	Fédé				
Moniteur	CoReg	Fédé	50 €	150€ par stagiaire (frais d'engagement) pris en charge par le CoReg.	frais liés à la présence d'un groupe de jeunes (maxi 12 jeuns + 2 accompagnateurs et 2 Vh maxi. La CNF prend en charge 1 pension complète.	
Instructeur	CNF	Fédé	Sauf frais d'inscriptions et déplacements, pris en Charge pas le CoReg.			
J.I.E	CoDep/Coreg	Coreg				
Spécifique	CoDep/Coreg	CoDep/CoReg				
Spécifique Fédé	Fédération	Coreg 1/3 du coût à charge par stagiaires*				
* sous réserve d'acceptation au préalable par le DRF, selon certains critères (thèmes du stage, objectifs recherchés,...)						
Les formateurs et/ou intervenant sont pris en charge dans le nombre limite du raisonnable						

Budget prévisionnel et organisation du Salon de l'Aventure

Il aura lieu les 6-7 et 8 mai à LANTON (33)

Gilles LAVANDIER et Daniel PEZET aidés d'un autre bénévole tiendront ce salon qui rassemble toutes les aventures de la randonnée pédestre au voyage en véhicule de loisirs en passant par le vélo sous toutes ses formes.

Daniel PEZET présente le budget conforme au prévisionnel.

A.N.S analyse des dossiers

Une commission d'analyse des dossiers doit être constituée par le comité régional suivant les consignes fédérales.

Il doit être composé de ou de leur représentant

- Le(la) président(e) du comité régional
- Le(la) trésorier(trésorière)
- Un(e) représentant(e) des comités départementaux
- Deux représentant(e)s des clubs.
 - o Le président de CODEP sera tiré au sort sur les candidatures proposées.
 - o Les 2 représentants de club cooptés par leur comité départemental, seront également tirés au sort.

Ajustement et répartition des frais

Aides aux stages spécifiques, Sport sur ordonnance (tableau formation réactualisé)
Frais de déplacement du représentant sécurité pour animer les séminaires dans les CODEP

Les frais seront pris en charge moitié CODEP, moitié COREG

Voté à l'unanimité

Frais de d'indemnisation COREG sont portés à compter de ce jour

- Repas 25€
- Hôtel + petit déjeuner 85 €
- Indemnité Kilométrique 0,33 € du Km

Voté à l'unanimité

Exposition photo

Dans le cadre du centenaire de notre Fédération, il est envisagé, une exposition photo qui sera présentée à l'Assemblée générale de Troyes. Cette exposition est envisagée ensuite à être prêtée en région pour les structures volontaires. L'objectif étant que le public puisse accéder à cette exposition, il faut envisager un lieu public et gardé (médiathèque, mairie, hall de conseil départemental...). Durée : de 2 à 4 semaines. La présidente du COREG va adresser un courrier pour avoir plus d'information sur le volume, dimensions du colis représentant l'ensemble, les moyens de transport et son financement.

Commission VTT Gérard GOINAUD

Organisation Maxi-Verte VTT 2026 en Charente

Après avoir réuni l'ensemble des clubs VTT de Charente le jeudi 02 Février 2023, le comité départemental de cyclotourisme de la Charente a entériné la décision d'organiser la Maxi-Verte VTT 2026 en Charente. Celle-ci se déroulera sur les 4 jours du week-end de l'Ascension (du 14 au 17 Mai 2026).

Le dossier de candidature va être envoyé à la fédération et les 1ères réunions de présentation vont démarrer auprès des instances officielles (Grand-Angoulême et département 16).

Un budget prévisionnel va être monté rapidement et nous aurons l'occasion de demander une subvention auprès du COREG Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Autorisations d'accès aux forêts domaniales

Dans le cadre des activités VTT de nos clubs, et notamment lors de l'organisation de randonnées VTT, il arrive que nous butions sur des contraintes d'autorisation d'accès au domaine forestier géré par l'ONF.

Ainsi quelques clubs de Charente se voient interdire d'accès à certaines zones des forêts domaniales de la part des agents forestiers.

Nous allons intervenir auprès de la région ex-Poitou-Charentes afin de lever ces interdictions. Si par hasard d'autres clubs se voient interdire l'accès aux forêts domaniales, nous vous demandons d'en avertir le COREG.

Grossir les rangs de la commission régionale VTT

Un appel est lancé à tous les départements de Nouvelle-Aquitaine pour avoir au moins un représentant départemental VTT qui puisse remonter les informations du terrain et envoyer un rapport d'activité de chaque département. Ce représentant ferait partie de la commission régionale VTT de Nouvelle-Aquitaine.

Candidature à faire passer à Gérard GOINAUD.

Commission féminines : Arlette EYMARD

Suite à plusieurs demandes d'adhérentes, la commission féminines va organiser une réunion « Groupes féminines », pour échanger sur :

- Les actions menées par les responsables féminines.
- Les expériences menées en mixité.
- Les parcours inspirants de dirigeantes apportant leur témoignage, afin de motiver les féminines à se présenter à des postes de dirigeantes.

Le but de cette réunion permettrait au COREG d'avancer sur des axes d'amélioration sur nos pratiques.

Rappel des dates de manifestation

- Séjour Handicap à La ROCHELLE (17) du 16 juin au 18 juin 2023.
- Concentration Familles à AYTRE La ROCHELLE (17) du 18 mai au 21 mai 2023

Les flyers et fiches d'inscription ont été envoyés à tous les clubs.

Prochaine réunion du COREG le 13 mai 2023

Elisabeth PICAUT

Claudette METRAL

